



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 20 octobre 2009
Compte rendu affiché le : 23 octobre 2009
Date de la convocation : 6 octobre 2009

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 26	Présents : 26
Votants : 27	Votants : 27

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Vocanson E, , Louat R, Lornage F, Philippon B
CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Montagnon M, Bruyas J F, Vincent G, Berthet C (2)

SIAHL: Mrs, Villard P, Mme Larue M F, Moralès P, Bruyas J M, Bouchut R

SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Reynard R, Piot M, Rousset E, Toinon D, Barcet A, Pallandre A, Mme Berthet H, Mme Grange M

Secrétaire de séance : Mr Vincent G

Excusés : Mrs Boudier J P, Gros R, Séon M, Bruyère C, Vivien G

N°204 Objet : Adhésion des communes de Chazelles sur Lyon et Viricelles au SIMA Coise pour la compétence SPANC

Monsieur le Président explique que les communes de Chazelles sur Lyon et Viricelles souhaitent adhérer au SIMA Coise pour la compétence ANC.

Ces dernières n'avaient pas adhéré lors de la création du SIMA en argumentant que le syndicat de Chazelles-Viricelles avait la compétence de fait en fonction de la date de création de ce dernier.

La demande n'étant pas encore officielle en attente du retour des délibérations des communes, Monsieur le Président propose que le comité syndical donne un avis de principe sur l'adhésion des deux communes au SIMA Coise Furan pour la compétence ANC.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical sont favorables à l'unanimité moins deux abstentions pour que ces deux communes adhèrent au SIMA Coise Furan.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 21 octobre 2009

Le Président
J Y Charbonnier